

DOCUMENT D'ENTREE EN RELATION

Notre recommandation faite dans le cadre de ce service porte sur la gamme de produits que nous diffusons. Le client n'aura **aucun frais à acquitter** pour la rémunération de ce service indépendant. Nous disposons, conformément à la loi, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle suffisante couvrant ses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier. souscrites auprès de MMA à hauteur de 800.000 € par période d'assurance. Police n°127128672

Pour toute réclamation vous pouvez nous (ou le service réclamation de l'Entreprise) contacter selon les modalités Service réclamations : AFC – Service réclamations – 117 rue Saint Marceau 45100 ORLEANS

Service médiation : Pour le cas où vous avez porté réclamation préalable auprès de notre « service réclamation » ou que vous estimez que la réponse qui vous a été faite n'est pas satisfaisante et qu'il demeure donc un litige entre nous pour lequel vous souhaitez demander réparation, vous avez la possibilité d'avoir gratuitement recours au service d'un Médiateur de la consommation :

Par mail : mediation @moderatio.fr – Par Courrier : AFC – Service Médiation – 117 rue St Marceau 45100 ORLEANS. Par notre service médiation : ANM CONSO – 2 Rue de Colmar – 94300 Vincennes

Mentions relatives à la protection de la vie privée

Les informations collectées par notre site via les formulaires ne sont cédées à aucun tiers. Elles sont conservées durant le temps nécessaire à leurs traitements. Tous nos salariés sont soumis à des clauses de confidentialité énoncées expressément dans leur contrat de travail.

MODERATIO est une marque déposée de la SARL ASSISTANCE FINANCE CREDIT sise au 117 rue Saint Marceau 45100 ORLEANS – Tel : 02.38.411.470. SARL au capital de 10.000 € – RCS Orléans 480 841 071 00040 – Intermédiaire en Opérations Bancaires.

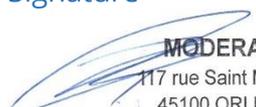
AFC MODERATIO est enregistré à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n°12065613 en tant que Mandataire Non Exclusif et Courtier en opérations de banque et en services de paiement. Nous sommes sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution ACPR (www.acpr.banque-france.fr) depuis 1992.

Son mandant principal est le CFCAL : 1 rue du Dôme 67003 STRASBOURG Cedex

Droit d'accès et de rectification

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit, il vous suffit de nous contacter : AFC MODERATIO – 117 rue Saint Marceau – 45100 ORLEANS ou par mail cnil@moderatio.fr Les traitements de données s'y rapportant ont été déclarés à la CNIL sous le numéro 1183285.

Pour MODERATIO
Éric Chauvin
Signature


MODERATIO
117 rue Saint Marceau
45100 ORLEANS
Tél: 02 38 411 470

M/Mme.....
Le
Signature



M/Mme.....
Le
Signature



COMPTE À TERME CFCAL
FORMULAIRE DE DEMANDE DE SOUSCRIPTION

Identité du souscripteur

Dénomination :

Forme juridique :

Capital social :

Siège social :

Adresse de la direction effective
(si différente du siège social):

Numéro d'immatriculation :

SIRET RNA

Numéro de téléphone :

E-mail :

Identité du représentant du souscripteur (signataire)

Nom de naissance :

Nom d'usage:

Prénom(s) :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Téléphone fixe :

Téléphone mobile :

E-mail :

L'ensemble des représentants légaux, des éventuels mandataires et des bénéficiaires effectifs du souscripteur devra être indiqué dans le document "Identification des tiers associés à la personne morale et délégations de pouvoirs" en pièce jointe du présent formulaire.

Intermédiaire en opération de banque

Dénomination sociale : Assistance Finance Crédit - MODERATIO

En qualité de :

Adresse du siège social : 117 rue St Marceau 45100 ORLEANS

Mandataire non exclusif

X Courtier

N°ORIAS : 12065613

Numéro d'immatriculation RNE : 480841071

Ville RNE : ORLEANS

Avec, le cas échéant, l'intervention de:

Dénomination sociale du MIOB:

En qualité de:

N° ORIAS

Mandataire d'Intermédiaire

Mandataire de Courtier

Remboursement anticipé

À tout moment, et sans aucun frais, le placement peut être remboursé (remboursement anticipé total). Le remboursement anticipé partiel n'est pas autorisé. Un préavis de 32 jours devra être respecté. Le montant des intérêts acquis depuis la date d'ouverture du compte et la date de clôture anticipée sera réduit en application des pénalités suivantes :

Pénalités de Remboursement Anticipé	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année	5 ^{ème} année
Pourcentage de réduction sur la totalité des intérêts acquis	25%	15%	10%	8%	6%

Origine des fonds

Conformément aux obligations en termes de vigilance au titre du dispositif de lutte anti-blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme auxquelles est soumis l'établissement, nous vous remercions de nous indiquer ci-dessous l'origine des fonds faisant l'objet de ce placement :

Information sur l'origine des fonds :

En cas de placement supérieur à 200 000€ nous vous remercions de nous adresser en complément la copie du relevé bancaire du compte de provenance du versement.

CFCAL se réserve la possibilité de demander des informations complémentaires en cours d'analyse.

Protection des données personnelles

Des données personnelles vous concernant, obligatoires, sont collectées par CFCAL-Banque, responsable du traitement, afin de traiter votre demande d'ouverture d'un compte à terme, satisfaire les obligations légales et réglementaires auxquelles CFCAL-Banque est soumis et ultérieurement afin d'assurer l'exécution du contrat auquel vous êtes partie. Les informations collectées font l'objet d'un traitement informatisé. CFCAL-Banque a mis en place des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger les données à caractère personnel traitées contre la destruction illicite ou accidentelle, la perte ou l'altération accidentelle, ou encore la divulgation ou l'accès non autorisés.

Ces données pourront être utilisées pour les finalités énumérées ci-dessus par la Banque, ses prestataires et partenaires. Elles seront conservées pour une durée n'excédant pas ce qui s'avère nécessaire au regard des finalités poursuivies et conformément aux obligations légales et réglementaires.

Vous disposez sur vos données de droits dédiés tels que droits d'accès, portabilité, rectification, opposition, effacement, que vous pouvez exercer en vous adressant par courriel à serviceprotectiondesdonnees@cfcals-banque.fr (votre demande devra être accompagnée de la copie de votre pièce d'identité).

Si vous souhaitez des informations complémentaires sur l'ensemble de vos droits et plus largement sur la gestion de vos informations personnelles, vous pouvez vous reporter à notre Politique de Données Personnelles disponible sur notre site internet : www.cfcals-banque.fr.

Si souhaitez recevoir des offres commerciales de la part de CFCAL-Banque par email ou par SMS, cochez la case ci-contre

Documents à fournir

La présente demande de souscription complétée et signée devra être retournée accompagnée des justificatifs suivants en fonction du statut du souscripteur :

Pour tout souscripteur :

- Le document d'entrée en relation de l'intermédiaire en opération de banque signé par le client
- L'annexe du formulaire "Identification des tiers associés à la personne morale et délégations de pouvoirs"
- La liasse fiscale ou le dernier bilan comptable
- Le formulaire d'auto-certification de la résidence fiscale (en pièce jointe du présent formulaire)
- IBAN du compte bancaire ouvert en France au nom du souscripteur à partir duquel sera émis le virement des fonds à placer sur le CAT
- Les pièces d'identité des représentants légaux du souscripteur et des éventuels mandataires
- Les cartons de signature des représentants légaux du souscripteur
- La copie des pouvoirs et cartons de signature des mandataires
- En cas de placement supérieur à 200 000 €, copie du relevé bancaire du compte de provenance du versement.

Pour les personnes morales non-cotées :

- Les statuts
- L'auto-certification de la résidence fiscale des bénéficiaires effectifs (si ENF passive)

Pour les personnes morales cotées :

- La fiche "KYC" en annexe du présent formulaire doit être retournée complétée et signée
- Les statuts
- L'organigramme capitalistique

Si le souscripteur est une association (loi 1901 ou loi 1908)

- L'extrait du journal officiel constatant l'enregistrement de l'association (loi 1901) ou copie de la publication du journal d'annonces légales (loi 1908)
- Les statuts
- L'auto-certification de la résidence fiscale des bénéficiaires effectifs (si ENF passive)
- Les pièces d'identité des bénéficiaires effectifs

Si le souscripteur est une institution financière :

- La fiche "KYC" en annexe du présent formulaire doit être retournée complétée et signée
- Le justificatif d'agrément ou de licence
- Le document d'évaluation de la politique LCB-FT (questionnaire Wolfsberg ou AML Statement ou à défaut un questionnaire LCB-FT que CFCAL vous transmettra)
- L'organigramme capitalistique
- Les pièces d'identité des bénéficiaires effectifs (sauf si l'institution financière est un établissement de l'UE/EEE mentionné au 1° du R 561-15 CMF)

L'ensemble de ces documents sont à envoyer :

- Au CFCAL à service.epargne@cfcal-banque.fr

La finalisation de la demande de souscription nécessitera une validation de l'identité de chaque représentant légal et de chaque mandataire éventuel par le biais de l'envoi d'un recommandé électronique par AR 24 par CFCAL.

À Le

Signature
Nom du signataire et cachet du souscripteur

Auto-certification de résidence fiscale Déclaration sur l'honneur

Note préalable

Qu'est-ce qu'une auto-certification fiscale ? Ce document a pour objet de recueillir les informations requises par la réglementation fiscale.

Pourquoi ? Afin de lutter contre l'évasion fiscale, la France et de nombreux Etats ont intégré un dispositif international d'échange d'informations sur les comptes financiers. Dans ce cadre, chaque établissement financier doit identifier et recueillir les résidences fiscales de ses clients. Ces données doivent obligatoirement être complétées conformément aux articles 1649 AC du Code Général des Impôts et L 564-1 du Code Monétaire et Financier.

Si aux fins de l'impôt, vous résidez dans un pays autre que la France ou si vous êtes une personne résidant ou née aux Etats-Unis, nous pourrions être tenus de déclarer certains renseignements sur vos comptes financiers à l'administration fiscale française.

Bon à savoir : l'ensemble des données obligatoires doit être renseigné et renvoyé selon les délais impartis par la réglementation. A défaut, les formulaires retournés ne pourront être considérés comme valides et feront l'objet de relances, voire de déclarations spécifiques réglementaires de non-conformité s'imposant aux banques envers les autorités d'Etat françaises compétentes.

En cas de difficulté pour déterminer votre pays de résidence fiscale : vous pouvez dans un premier temps consulter les informations disponibles auprès des administrations fiscales. En tant qu'institution financière, nous ne sommes pas autorisés à vous fournir de tels conseils. Si besoin, il conviendra de solliciter un conseil compétent dans ce domaine.

Quelle utilisation est faite de ces données ? Des données personnelles vous concernant sont collectées par le CFCAL et font l'objet d'un traitement informatisé, notamment dans le cas présent, en vue de respecter nos obligations légales et fiscales en lien avec les accords internationaux d'échange de renseignements fiscaux (détection des personnes concernées / collecte et contrôle des formulaires réglementaires correctement remplis / relances / transmission et réponses liées aux autorités d'Etat françaises concernées).

Les destinataires des données ainsi collectées sont le personnel intervenant pour le compte de la banque sur cette réglementation et les autorités d'Etat françaises concernées. Pour connaître l'ensemble des finalités de la collecte vous pouvez vous reporter aux Conditions Générales en vigueur. Sur les informations personnelles collectées, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition que vous pouvez exercer par mail à serviceprotectiondesdonnees@cfcal-banque.fr (votre demande devra être accompagnée de la copie de votre pièce d'identité.).

Le fait pour un titulaire de compte d'auto-certifier délibérément une résidence fiscale, un numéro d'identification fiscale ou une qualité erronés, constitue, en vertu de l'article 441-1 du code pénal, un délit passible de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.

AUTO-CERTIFICATION FISCALE – DECLARATION SUR L'HONNEUR

DESIGNATION DU BENEFICIAIRE

Identifiant : _____

Raison sociale : _____

SIRET : _____

Adresse du siège social : _____

Représentée par : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Né(e) le : _____ À : _____

Adresse mail à laquelle je peux être joint(e) si besoin : _____

PARTIE I – IDENTIFICATION DE L'ENTITE

IDENTIFICATION DE LA (DES) RESIDENCE(S) FISCALE(S) DE L'ENTITE

La (les) résidence(s) fiscale(s) de l'entité est (sont) située(s) en France : Oui Non

et/ou la (les) résidence(s) fiscale(s) de l'entité est (sont) située(s) hors de France, merci de préciser :

Etat/Pays : _____

Numéro d'identification fiscale : _____

ou raison de l'absence de numéro d'identification fiscale : _____

Etat/Pays : _____

Numéro d'identification fiscale : _____

ou raison de l'absence de numéro d'identification fiscale : _____

Etat/Pays : _____

Numéro d'identification fiscale : _____

ou raison de l'absence de numéro d'identification fiscale : _____

STATUT FISCAL DE L'ENTITE (FATCA – EAI) – pour cette partie, cocher une case uniquement

Entité non financière active

- Entité dont le revenu provient majoritairement d'une activité commerciale, industrielle, agricole ou de services non financiers (y compris holding ou centrale de trésorerie détenant tout ou partie de filiales exerçant ces activités)
- Entité à but non lucratif (association religieuse, caritative, éducative, fédération professionnelle, organisation syndicale) exonérée d'impôt sur les sociétés

Entité non financière passive

- Entité dont les revenus sont majoritairement issus de loyers, de dividendes, de redevances ou de rentes (ou assimilés)

Pour ce statut, la partie II sur l'identification des bénéficiaires effectifs doit être complétée.

Entité publique, organisation internationale, banque centrale

Société qui a émis des titres qui font l'objet de transactions régulières sur un ou plusieurs marchés boursiers réglementés ou détenue par une telle société

Institution financière, merci de préciser si elle est déclarante ou non déclarante

- Institution financière US
- Institution financière non US enregistrée, merci de fournir le GIIN : _____
- Institution financière non US non enregistrée, merci de préciser le statut : _____
- Institution financière dont les revenus bruts proviennent majoritairement d'une activité d'investissement et gérée par une autre Institution financière : compléter aussi la partie II

PARTIE II - IDENTIFICATION DES BENEFICIAIRES EFFECTIFS

*Compléter le tableau suivant pour tous les bénéficiaires effectifs, c'est-à-dire les personnes physiques qui détiennent directement ou indirectement plus de 25% des parts, du capital ou des droits de vote.
En l'absence de bénéficiaire effectif, compléter le tableau par les représentants légaux.*

Données d'identification	Pays de résidence fiscale	Si vous êtes citoyen ou résident américain mais que vous ne disposez pas de US TIN :
Nom : _____ Prénom : _____ Né(e) le _____ À _____ Pays de naissance: _____ Nationalité: _____ Adresse de résidence : _____ _____	Etat/Pays : _____ Numéro d'identification fiscale : _____ Etat/Pays : _____ Numéro d'identification fiscale : _____ Etat/Pays : _____ Numéro d'identification fiscale : _____ _____	<input type="checkbox"/> J'ai entamé les démarches auprès de l'administration américaine pour obtenir un US TIN et je m'engage à le fournir dès réception.

<p>Nom : _____</p> <p>Prénom : _____</p> <p>Né(e) le _____ À _____</p> <p>Pays de naissance: _____</p> <p>Nationalité: _____</p> <p>Adresse de résidence : _____ _____</p>	<p>Etat/Pays : _____</p> <p>Numéro d'identification fiscale : _____</p> <p>Etat/Pays : _____</p> <p>Numéro d'identification fiscale : _____</p> <p>Etat/Pays : _____</p> <p>Numéro d'identification fiscale : _____</p>	<p><input type="checkbox"/> J'ai entamé les démarches auprès de l'administration américaine pour obtenir un US TIN et je m'engage à le fournir dès réception.</p>
<p>Nom : _____</p> <p>Prénom : _____</p> <p>Né(e) le _____ À _____</p> <p>Pays de naissance: _____</p> <p>Nationalité: _____</p> <p>Adresse de résidence : _____ _____</p>	<p>Etat/Pays : _____</p> <p>Numéro d'identification fiscale : _____</p> <p>Etat/Pays : _____</p> <p>Numéro d'identification fiscale : _____</p> <p>Etat/Pays : _____</p> <p>Numéro d'identification fiscale : _____</p>	<p><input type="checkbox"/> J'ai entamé les démarches auprès de l'administration américaine pour obtenir un US TIN et je m'engage à le fournir dès réception.</p>
<p>Nom : _____</p> <p>Prénom : _____</p> <p>Né(e) le _____ À _____</p> <p>Pays de naissance: _____</p> <p>Nationalité: _____</p> <p>Adresse de résidence : _____ _____</p>	<p>Etat/Pays : _____</p> <p>Numéro d'identification fiscale : _____</p> <p>Etat/Pays : _____</p> <p>Numéro d'identification fiscale : _____</p> <p>Etat/Pays : _____</p> <p>Numéro d'identification fiscale : _____</p>	<p><input type="checkbox"/> J'ai entamé les démarches auprès de l'administration américaine pour obtenir un US TIN et je m'engage à le fournir dès réception.</p>

PARTIE III - SIGNATURE

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des données renseignées sur la présente auto-certification et je m'engage à communiquer à la banque au travers d'un nouveau formulaire tout changement de situation. Fait

À _____, Le _____

Représentant de la personne morale	Signature
Nom : _____	
Prénom : _____	
Qualité : _____	

NOTICE EXPLICATIVE

Numéro d'identification fiscale (NIF) : attribué aux contribuables par les administrations fiscales de la plupart des États.
Plus d'informations : <https://www.economie.gouv.fr/cedef/nif>

Pourquoi mon entité reçoit-elle une demande de documentation ? Vos données clients montrent un ou plusieurs indices en lien avec un pays autre que la France. La réglementation nous demande de vous solliciter afin de mettre à jour votre situation fiscale le cas échéant.

Les indices nous conduisant à cette demande sont :

- Changement d'adresse de résidence – dans un nouvel Etat ;
- Evolution des pays signataires où vous êtes résident(e) fiscal(e) ;
- Evolution de l'activité ;
- Bénéficiaire effectif résident fiscal hors France d'une entité non financière passive (voir le verso pour la définition).

Mon entreprise est résidente fiscale hors de France, où puis-je trouver le NIF (Numéro d'identification fiscale) de mon pays ?

Nous vous invitons à consulter les informations en vous rendant sur les liens ci-dessous : · Pour les résidents de l'Union Européenne – le portail de la Commission Européenne :

https://ec.europa.eu/taxation_customs/business/tax-cooperation-control/administrative-cooperation/tax-identification-numbers-tin_fr

Puis, cliquez sur "Télécharger la fiche par pays (français)".

- Pour les entreprises résidentes aux Etats-Unis, le numéro d'identification fiscale est l'Employer Identification Number.
- Pour les autres pays – le portail de l'OCDE :

<https://www.oecd.org/tax/automatic-exchange/crs-implementation-and-assistance/tax-identification-numbers/>

Quels sont les différents motifs de non-disponibilité d'un numéro d'identification fiscale ?

Les différents motifs sont les suivants :

- Le pays de résidence fiscale ne fournit pas de NIF à ses résidents ;

- Vous êtes en cours d'obtention du NIF – il conviendra de nous le communiquer dès obtention du dit numéro ;
- Vous ne pouvez pas obtenir de NIF (veuillez détailler dans le formulaire pourquoi vous ne pouvez pas obtenir de NIF) ;
- Le NIF n'est pas requis (sélectionnez cette raison seulement si les autorités du pays de résidence fiscale renseigné n'imposent pas de le communiquer).

Comment déterminer le statut fiscal de mon entité ? Au verso du présent courrier, vous trouverez des explications complémentaires sur les différents statuts possibles. Si besoin vous pouvez solliciter un conseil compétent dans ce domaine.

Statuts FATCA et Norme Commune de Déclaration (Echange automatique d'informations – CRS)

Catégorie A - Une entité non financière active comprend toutes les entités ou personnes morales qui ont une activité non financière : activité industrielle, activité commerciale ou activité de service.

Elle regroupe notamment les catégories suivantes :

- Entités actives percevant des revenus « actifs » provenant de la vente de biens ou de services ; - Entités Non Financières holding de filiales ;
- Entités Non Financières récemment créées (moins de 2 ans) ;
- Entités Non Financières en cours de liquidation ou qui viennent de réaliser une déclaration de faillite ; - Centres de trésorerie ;
- ou Entités Non Financières à but non lucratif.

Catégorie B - Une entité non financière passive comprend toutes les entités ou personnes morales qui ne répondent à aucune autre des définitions présentes dans cette page (Catégories A, C, D et E). Ces entités ont une activité patrimoniale ou de placement, qui détient des actifs afin de générer des revenus, à plus de 50% de son chiffre d'affaires, tels que : loyers, dividendes, rentes, redevances.

Catégorie C - Une entité publique, organisation internationale, banque centrale, ou entités détenues entièrement par une ou plusieurs des organismes précités.

Catégorie D - Une société qui a émis des titres qui font l'objet de transactions régulières sur un ou plusieurs marchés boursiers réglementés ou détenue par une telle société. Par exemple : une société cotée en bourse ou une de ses filiales.

Catégorie E - Une institution financière regroupe notamment les catégories suivantes :

- Établissements de dépôt désigne toute entité qui accepte des dépôts dans le cadre habituel d'une activité bancaire ou d'activités semblables
- Établissements gérant des dépôts de titres : désigne toute entité dont une part substantielle de l'activité consiste à détenir des actifs financiers pour le compte de tiers. Tel est le cas si les revenus bruts de cette entité attribuables à la détention d'actifs financiers et aux services financiers connexes sont égaux ou supérieurs à 20% du revenu brut de l'entité
- Entités d'investissement : désigne toute entité
 - o a) qui exerce comme activité principale une ou plusieurs des activités ou opérations suivantes au nom ou pour le compte d'un client :
 - i. transactions sur les instruments du marché monétaire (chèques, billets, certificats de dépôt, instruments dérivés, etc.), le marché des changes, les instruments sur devises, taux d'intérêt et indices, les valeurs mobilières ou les marchés à terme de marchandises;
 - ii. gestion individuelle ou collective de portefeuille; ou
 - iii. autres opérations d'investissement, d'administration ou de gestion d'actifs financiers ou d'argent pour le compte de tiers;

o b) ou dont les revenus bruts proviennent principalement d'une activité d'investissement, de réinvestissement ou de négociation d'actifs financiers, si l'entité est gérée par une autre entité qui est un Établissement de dépôt, un Établissement gérant des dépôts de titres, un organisme d'assurance particulier ou une entité d'investissement du premier type ci-dessous.

- Organismes d'assurance : est une entité qui émet un contrat d'assurance avec valeur de rachat ou un contrat de rente ou qui est tenue d'effectuer des versements afférents à ce contrat.

Carton de signature

Notice:

Ce document est à compléter par les représentants légaux de la personne morale et les mandataires sur le compte (un exemplaire par personne).

Identité du souscripteur (personne morale)	
Dénomination :	
Forme juridique :	
Adresse postale du siège social :	
Capital social :	
Numéro d'immatriculation :	<input type="checkbox"/> SIRET <input type="checkbox"/> RNA
Identité du signataire	
Nom patronymique :	Agissant en qualité de:
Nom d'usage :	<input type="checkbox"/> Représentant légal
Prénom :	<input type="checkbox"/> Mandataire
Date de naissance :	
Lieu de naissance :	
Signature du représentant légal de la personne morale ou du mandataire	
<small>(Veuillez signer dans le cadre ci-dessous)</small>	

Protection des données personnelles
<p>Des données personnelles vous concernant, obligatoires, sont collectées par CFCAL-Banque, responsable du traitement, afin de traiter votre demande d'ouverture d'un compte à terme, satisfaire les obligations légales et réglementaires auxquelles CFCAL-Banque est soumis et ultérieurement afin d'assurer l'exécution du contrat auquel vous êtes partie. Les informations collectées font l'objet d'un traitement informatisé. CFCAL-Banque a mis en place des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger les données à caractère personnel traitées contre la destruction illicite ou accidentelle, la perte ou l'altération accidentelle, ou encore la divulgation ou l'accès non autorisés.</p> <p>Ces données pourront être utilisées pour les finalités énumérées ci-dessus par la Banque, ses prestataires et partenaires. Elles seront conservées pour une durée n'excédant pas ce qui s'avère nécessaire au regard des finalités poursuivies et conformément aux obligations légales et réglementaires.</p> <p>Vous disposez sur vos données de droits dédiés tels que droits d'accès, portabilité, rectification, opposition, effacement, que vous pouvez exercer en vous adressant par courriel à serviceprotectiondesdonnees@cfc-banque.fr (votre demande devra être accompagnée de la copie de votre pièce d'identité).</p> <p>Si vous souhaitez des informations complémentaires sur l'ensemble de vos droits et plus largement sur la gestion de vos informations personnelles, vous pouvez vous reporter à notre Politique de Données Personnelles disponible sur notre site internet : www.cfc-banque.fr</p>